

Ames il les créa toutes égales, elles sont toutes de la même poix à ses yeux, et il y en a encore une multitude innombrable, esclaves du démon, assises à l'ombre de la mort, plongées dans la plus affreuse anthropologie; vengez donc les peuples, en vous associant à l'œuvre de la propagation de la foi. Vous aimez la liberté, vengez donc briser leurs chaînes; vous proclamez la fraternité et l'égalité, oh! allez nous donc à leur dire qu'elle est leur noble origine! Venez, apprenez leur à prononcer le nom de notre père commun qui est dans le ciel. Voyez vous la femme, cette moitié de la race humaine, elle était destinée à être la douce et inséparable compagne de l'homme, mais parce qu'elle est payenne, elle n'en est que l'esclave, ou plutôt la hôte de son maître. Par la propagation de la foi vous fournirez au père le moyen d'aller la tirer de l'esclavage. Le père apprendra à celui qui devait être son époux et qui n'est que son tyran, qu'une femme fait la mère de l'homme Dieu, et la femme reconcevra le rang qu'elle doit occuper dans le sein de l'homme et dans le sein de la société. Voyez vous ces milliers d'enfants, exposés sans baptême, à la voracité des chiens et d'autres animaux immondes! et bien par la propagation de la foi, vous sauverez plus de ces infortunées petites créatures que n'en fit pour le cruel Herode: Catholiques, voyez les millions que dépense chaque année nos frères séparés pour leur propagande, et de mandez leur quel est le résultat de tant de sacrifices! mais vous, en vous associant à l'œuvre de la propagation de la foi, vous pouvez être assurés d'ouvrir le ciel à une multitude d'âmes, de faire bénir le nom catholique jusqu'aux extrémités de la terre et d'attirer sur vous les bénédictions de celui qui a promis la récompense à un verre d'eau froide donné en son nom!...

Voilà, Monseigneur, ce que je voudrais pouvoir dire à tous les catholiques; mais il faudrait une voix éloquente, et je sens mon insuffisance. Dans les pays civilisés, c'est la présence des malheureux qui excite la commisération des âmes généreuses; et ceux dont je plaide la cause sont absents, éloignés, inconnus. St. Vincent de Paul voulant arracher de petits orphelins à une mort certaine, les prit dans ses bras et les montra à des âmes pieuses; et les cris déchirants de ces innocentes créatures, retentirent au fond des cœurs et leur fit trouver des mères. Vous même, Monseigneur, il n'y a pas bien longtemps, vous n'êtes pas plutôt par un milieu de ce troupeau d'orphelins de la malheureuse Irlande, qu'aussitôt votre charité ardente, trouva des sympathies dans tous les cœurs Canadiens, et les enfants n'avaient pas encore appris à pleurer la perte de leurs parents selon la nature, que déjà ils étaient environnés de soins que leur prodiguaient leurs parents adoptifs. Mais ceux dont je plaide la cause sont si écartés! Ils sont, pour la plus part encore, inconnus, malheureux un jour et un autre. Ils tendent leurs bras vers les heureux de la terre et les heureux ne les verront point. Ils souffrent des cris de détresse, et les cris ne seront point entendus. Comme l'enfant effrayé court se réfugier dans les bras de sa mère ainsi les enfants des forêts voudraient se réfugier dans les bras de la Robe Noire et la robe noire n'est pas là pour les presser contre son cœur de père et d'am! *parvuli petierunt patrem et non erat quiingeret eis.* — Le famélique succombant d'inanition n'est pas plus avide de nourriture qu'ils ne le sont de la parole divine, et cet aliment céleste ne leur sera point encore accordé; et celui qui fut le triste témoin de leurs maux n'est qu'un pauvre missionnaire dont toute la force consiste dans sa faible plume, pour exciter en leur faveur, la charité des âmes sensibles. Que n'est-il donné au missionnaire de les porter dans ses bras, ou sur ses épaules comme il les porte dans son cœur!

Bénissez, Monseigneur, et le missionnaire et sa chère Mission; c'est la faveur qu'il vous demande en se disant pour jamais;
Monseigneur,
de Votre Grandeur.
Le très humble et respectueux fils en J. C.
J. N. LAYRLOCHÈRE, Miss.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDREDI 1 FÉVRIER 1850.

La Minerve, le Journal de Québec et le Canadien ont commencé à publier une suite de conférences prêchées à Notre-Dame de Québec, par M. l'abbé Holmes du Séminaire de Québec. Si nous tardons à publier nos-mêmes ces discours, dans lesquels nous reconnaissons un mérite supérieur, c'est que nous avons dû nous hâter de reproduire d'autres matières qui ont absorbé une partie considérable de nos colonnes. Aussitôt que nous le pourrions, nous donnerons à nos lecteurs ces conférences, qui doivent prendre place dans un journal religieux.

Question des Territoires aux Etats-Unis.

La grave dissidence qui s'est manifestée dans le Congrès Américain, dès l'ouverture de la session, au sujet de la question de l'esclavage, parait, au lieu de s'apaiser, devenir de jour en jour plus sérieuse. On se souvient de la lutte longue, et ardente à laquelle a donné lieu l'élection de l'Orateur de la Chambre des Représentants. On sait aussi que l'élection même d'un portier a soulevé des discussions qui n'ont eu pour résultat que d'accroître l'animosité qui règne entre les représentants du Sud et les représentants du Nord.

Mais une autre question, celle de l'organisation des nouveaux territoires de l'Union, a

donné lieu à des débats peut-être plus intéressants et d'une portée plus grave, que tous ceux qui avaient précédé. On sait que les partisans de l'abolition de l'esclavage prétendent que le Congrès doit exercer sur tous les territoires de l'Union une juridiction "sans limites" comme sans contrôle. C'est aussi dans ce sens que les hommes de loi interprètent l'esprit de la constitution. Leurs adversaires refusent de donner à la constitution une interprétation aussi large. Ils prétendent que chaque état doit pouvoir se gouverner lui-même; que le congrès commettrait un abus de pouvoir, en s'arrogeant le droit de donner des lois aux différents Etats de l'Union. Ces derniers viennent de proclamer encore une fois ces opinions par la bouche de M. Cass. Ce dernier, en voyant par l'Etat du Michigan. M. Cass maintient que le congrès n'a aucune souveraineté, et que la constitution ne lui confère nulle part le droit de légiférer pour les autres états. Les habitants d'un état sont aussi intelligents que ceux d'un autre état, et ce serait les insultier, que de vouloir conduire leurs propres affaires, sans leur consentement. Le congrès agirait alors de la même manière que la Grande-Bretagne, en 1775, lorsqu'elle voulut refuser aux colonies américaines le droit de *self government*; refus qui amena le soulèvement de la nation américaine. "D'ailleurs," dit M. Cass "le pouvoir qu'on prétend exercer n'est écrit nulle part. On cherche à le créer par voie de déduction; mais si on arrive à l'admettre pour l'esclavage, il faudra l'admettre de même pour bien d'autres choses, et enfin, d'une manière absolue. Quelles limites imposer à des facultés qui ne reposent sur aucun titre précis?" Mais M. Cass prétend surtout que le moment est mal choisi pour faire usage de ce droit hypothétique. "Sans doute, dit-il, on doit croire que l'Union échappera à tous ces périls. Sans doute jour ne verra jamais où une goutte de sang sera versée pour son maintien. Qui peut dire cependant si un abus de pouvoir d'une section envers une autre, n'amènerait pas, dans un moment de passion, un déchirement violent et soudain?"

A côté de ce discours qui a créé beaucoup de sensation, on cite un message du président Taylor relatif à l'organisation des territoires; ce message contient plusieurs des idées énoncées par le gén. Cass.

"D'après la constitution," dit ce message, chaque état a le droit d'établir et de modifier de temps à autre ses lois municipales et ses institutions intérieures, sans le concours d'aucun autre état, ni du gouvernement général, à la seule condition de se soumettre aux principes et garanties exprimés dans la constitution des Etats-Unis. Les sujets ainsi liés exclusivement au gré des Etats respectifs ne devaient jamais devenir un motif d'agitation parmi la nation. Néanmoins, comme d'après la constitution le congrès a le pouvoir de faire toutes règles et règlements nécessaires relativement aux territoires des Etats-Unis, chaque nouvelle acquisition a amené des discussions sur la question de savoir si le système de *self government*, qui existe dans certains territoires devait ou non être prohibé dans le nouveau territoire. Les périodes d'agitation due à cette cause qui se sont présentées jusqu'ici, ont été traversées sans aucun danger; mais il paraît probable que dans l'intervalle qui paraîtra s'écouler jusqu'à l'admission comme Etats des territoires cédés par le Mexique, quelque un doit être la durée de semblables agitations se produisant dans de graves proportions.

A l'égard des nouveaux territoires qui comme la Californie, ont déjà formé le plan d'une constitution, le président recommande que ces constitutions soient sanctionnées par le congrès, si elles ne contiennent rien qui ne soit en opposition aux conditions imposées par la constitution des Etats-Unis.

"Si lorsque la Californie se présente, dit-il, pour être incorporée dans l'Union, le congrès mettrait à son admission comme état une condition qui affaiblirait ses institutions intérieures, contrairement au vœu du peuple, on même la forçât à l'accepter temporairement, l'état pourrait néanmoins modifier sa constitution après son admission, à telle époque que bon lui semblerait. Il faut s'attendre à ce que toute tentative pour refuser à la population de l'état le droit de *self government* sur un sujet qui la touche particulièrement, sera infailliblement regardée par elle comme un empiètement sur ses droits et une infraction au principe posé dans notre déclaration de l'indépendance: en cela, elle sera appuyée dans sa résistance, par la grande masse du peuple américain."

Ces paroles sont gravées dans la bouche du président des Etats-Unis, et ne laissent guère d'espoir aux partisans de l'abolition de pouvoir gagner du terrain d'ici à quelque temps. Ces opinions proclamées par lui sont bien de nature à confirmer ce que nous disions dans notre dernier numéro, au sujet du peu de sympathies rencontrées à New-York par les annexionistes Canadiens. Il est facile de voir aussi que le Président Taylor serait loin d'être aujourd'hui, un partisan de l'annexion du Canada aux Etats-Unis.

Valeur des colonies.

On lit ce qui suit dans le *London Daily News* du 31 Dec:
Les possessions coloniales de l'Angleterre (sans compter les territoires de la compagnie des Indes Orientales) occupent une étendue de 6,000,000 de milles carrés. Sur ces six millions, 2,500,000 sont situés au nord des Tropiques, un peu plus d'un million, sous les Tropiques et environ 2,500,000 au sud des Tropiques. Elles étaient en 1846 par environ 6,500,000 personnes; dont à peu près 2,500,000 étaient de couleur blanche, 1,500,000 étant d'origine britannique. Le nombre d'émigrés du Royaume-Uni dans ces colonies fut de 129,551 en 1846, et de 258,270 en 1847. La valeur moyenne des exportations annuelles

des fabrications anglaises et des produits dans ces colonies fut de £9,955,948 pour les cinq années finissant en 1846; de £13,453,659 pour les cinq années finissant en 1841; et de £14,355,461 pour les cinq années finissant en 1846.

Ces faits sont suffisants pour faire comprendre à tout homme sensé l'intérêt que les habitants de Grande-Bretagne prennent au bien-être des colonies.

Leur population entière excède à peine une personne pour chaque mille carré; elles offrent un champ presque sans limites à l'esprit d'entreprise et à l'énergie des petits capitalistes qui trouveraient des difficultés à faire leur chemin dans nos pays regorgés de population, et encombrés de profession. Elles sont déjà habitées par plus de 2 millions de parous et amis des habitants de la grande-Bretagne. Elles importent annuellement pour la valeur de £15,000,000 de nos manufactures et de nos produits qu'elles ont en échange des produits de leur propre industrie. Nos sommes unies à elles par les liens étroits d'une affection de famille, et par la dépendance où nous sommes les uns des autres pour notre commerce. Et le désir qui s'accroît chaque année chez un grand nombre de nos citoyens d'améliorer leur sort par l'émigration nous promet que ces liens d'intérêt et d'affection prendront chaque année plus de force.

Pour éviter le démembrement de l'Empire Britannique la connexion coloniale doit être rendue plus étroite et plus durable, en relâchant les liens de la domination, et en donnant plus de force aux liens de l'affection. Le gouvernement et la législature de la mère-patrie doivent cesser de se mêler des affaires locales des colonies. Les colonies doivent être investies du pouvoir de conduire elles-mêmes toutes leurs affaires locales, rédiger et changer à leur gré leur constitution locale."

Agriculture et Industrie.

Le degré de civilisation d'un peuple se révèle par les progrès de l'industrie comme par ceux des sciences et des arts. Plus nous avançons, plus les métiers deviennent des arts, et plus le luxe lui-même devient un objet d'utilité; mais ce luxe qui attire le superflu du riche pour démentir le travail du pauvre ne prospère que si l'agriculture, développée dans les mêmes proportions, augmente les richesses premières. [Discours du Président de la République Française.]

Ces paroles méritent d'être soumises aux plus sérieuses réflexions des penseurs, qui méditent sur la misère du peuple, cherchent les moyens d'y remédier. Elles sont vraies dans toute la force de leur expression: mais l'application qu'on en peut faire n'est certes pas la même pour le pays. Car les proportions entre les développements de l'agriculture, des sciences, des arts et du luxe ne sont pas les mêmes partout. Ce qui peut être vrai en pratique en Angleterre et en France, par exemple, peut être faux en Canada.

Les pays, l'Angleterre spécialement, sont essentiellement manufacturiers. Leur population surabondante ne peut point trouver d'emploi à l'agriculture. Elle fournit beaucoup plus de bras qu'il en faut pour faire produire la terre. Il est donc nécessaire pour cette surabondance d'avoir d'autres emplois pour lui faire gagner son pain. Le commerce, les manufactures exploiteront ces bras devenus inutiles, en leur donnant des moyens d'existence; les capitalistes, la nombreuse classe de l'aristocratie dont la richesse est presque toute numéraire, donneront de l'encouragement aux manufactures, aux arts et aux métiers, les feront parvenir à leur perfection, par un luxe raffiné, devenu nécessaire pour faire refuser le numéraire jusqu'à l'agriculteur, en même temps que les exigences de l'agriculture perfectionneront le mécanisme des instruments de travail.

Le Canada, sous le rapport de la proportion de l'agriculture au luxe, aux arts et métiers, est dans une fautive position. L'agriculture y est très négligée, tout a fait arriérée dans la province inférieure, les arts et métiers n'y avancent guère plus. Il n'y a pas, proprement parlant, de capitalistes, d'aristocratie riche en numéraire, cette classe est tout à fait minime. Le commerce seul a exploité les bras impropres à l'agriculture, il lui fait au profit de l'étranger; lui seul a été le mobile de l'activité. Mais voilà qu'il se se, et la misère, le paupérisme se font sentir partout. Il a été le goût pour l'agriculture, il a peuplé nos villes sans proportion avec les campagnes; il n'a encouragé aucune manufacture indigène. Il a seulement su produire d'habiles constructeurs de vaisseaux. Mais cette branche unique d'industrie menacée ruine. Il a fait circuler l'argent, et malheureusement fait croire que l'argent est l'unique ressource du peuple. C'est vrai dans les circonstances actuelles. Mais le commerce manquant, l'argent cesse de circuler, de là un cri général de gêne; preuve de notre position anormale. Le luxe, et un luxe ruineux s'est glissé dans toutes les classes de la société. L'agriculture même n'en a pas été exempté; et la province ne produit rien pour fournir au luxe. L'équilibre donc est détruit. Qui le rétablira? combien d'années faudra-t-il travailler pour rétablir les proportions?

C'est par l'agriculture qu'il faudrait commencer; tout le monde en convient. De grands efforts ont déjà été faits, sans malheureusement produire d'améliorations bien sensibles. Il ne faut pourtant pas se décourager. Il y a un commencement d'élan; avec de la persévérance, on réussira. Le journal d'agriculture menace de discontinuer de paraître, ce serait une perte réelle, qui n'est pas assez sentie. Le journal a bien la vertu quelque défautuosité. Il n'est pas assez

intelligible pour nos habitants, peu accoutumés aux termes techniques. Ce défaut disparaîtrait, si les correspondances étaient plus nombreuses. Avec le temps elles le deviendront. Laissons faire des expériences.

La presse en général devrait prendre activement la cause de l'agriculture. Nos feuilles hebdomadaires pourraient très bien consacrer à cette fin une colonne de chaque numéro, au lieu de les remplir de ces légendes, de ces contes faits pour amuser les esprits légers. Elles pourraient reproduire les articles les plus pratiques du journal. Par-là elles suppléeraient à son défaut de publicité, et paragieraient les connaissances si utiles de l'agriculture.

La colonisation, qui marche à grands pas, servira beaucoup, à rétablir l'équilibre. Elle a pour but de défricher les terres incultes, pour les rendre arables, et augmenter nos produits. Le grand thème sur lequel on devrait travailler, pour l'avènement de la science agricole, ce sont les différentes branches qu'embrasse cette science infinie et toute d'expérience; les engrais, les assolements, le traitement des bestiaux, les instruments de travail, etc., etc.

Mais avec tous ces soins l'agriculture sera toujours languissante, si elle n'a pas son corroborateur naturel, les manufactures indigènes. Pour quelle prospère, il lui faut un débouché pour tous ses produits. Il faut que l'agriculteur puisse absolument se passer d'argent et trouver près de lui tout ce qui lui est nécessaire, en échange de ses propres produits. Autrement l'agriculture ne parviendra jamais à un haut degré d'extension. Car beaucoup d'articles ne seront jamais capables de lutter avec avantage sur les marchés étrangers.

Par exemple un bétail bien négligé ici, c'est le mouton, véritable richesse agricole, ressource précieuse pour l'agriculteur et pour tout le pays. Jusqu'à présent on a généralement élevé ce bétail comme le bœuf, pour le marché. On n'a pas gardé que la quantité justement nécessaire pour les besoins de la maison, qu'autant qu'il en fallait pour la future domestique, la laine n'ayant point de débouché. Ceci trouve sa raison dans la disproportion de l'agriculture avec les manufactures de laines, qui n'ont jamais été encouragées, parce qu'on employait les bras à l'exportation des bois de toute espèce. Les essais qu'on a fait ont peu réussi, parce que le goût pour le luxe a faussé les esprits. Et ce goût est certainement trop favorisé. De là cet engouement pour les étoffes étrangères, et une espèce de mépris pour les produits indigènes. Il est vrai de dire que nos laines sont grossières. Mais qu'on établisse des manufactures de laine, vous verrez le mouton devenir un des premiers soins de l'agriculteur, qui cherchera les moyens d'améliorer les races sous tous les rapports. Sans négliger les travaux domestiques l'agriculteur enverra aux manufactures le surplus de ses laines, et en recevra en échange des draps de l'espèce désirable pour les besoins de sa famille. On pourrait en dire autant de la culture du lin et du chanvre. L'un est dans l'état le plus pitoyable de culture, et pour les mêmes raisons que la laine, l'autre est inconnu.

Nous avons chez nous en abondance, et de la meilleure qualité, le cuivre et le fer. Y a-t-il beaucoup de manufactures en fin acier? Ne faut-il pas aller chercher chez l'étranger la faucille et la faux? Pourquoi n'en fabriquerait-on pas chez nous? L'agriculteur pourrait sans argent se procurer tous les ustensiles nécessaires pour l'usage domestique, et tous les instruments du travail. C'est vraiment curieux de voir presser à l'étranger nos produits bruts pour nous revenir manufacturés.

Pour remédier à la gêne qui se fait sentir partout, mais particulièrement dans le commerce, on rêve à des changements politiques, à des réversements de constitutions, on veut l'annexion, l'indépendance, l'union des provinces anglaises, etc., etc. Toutes ces opinions divergentes peuvent venir d'un bon motif; mais ce n'est pas connaître la nature du mal, ni notre situation, que de trouver un remède dans ces changements. Tant que l'on n'aura pas changé notre manière d'être, que l'on n'aura pas mis le peuple en état de se suffire à lui-même, il faut se décider à marcher à la remorque de l'étranger. L'établissement de manufactures de toute espèce serait le grand moyen de parvenir à cette fin; mais des établissements faits par des hommes du pays, qui aient ici uniquement leurs intérêts, quelle que soit leur origine. Pourquoi ne formerait-on pas des sociétés en commandite ou autrement, dont les parts de mise seraient de quelques louis seulement? Ces établissements paieraient peu pour commencer, c'est vrai; car il y a certains préjugés à combattre, et le goût pour les produits étrangers. Mais le moyen? Voilà la pierre d'achoppement.

Sans blâmer le commerce en lui-même, il faut dire qu'il est devenu abusif. On raffine sur l'importation des produits des manufactures étrangères. Il n'y a plus l'ombre de proportion entre l'agriculture, les arts et métiers et le luxe du jour. Chaque matin les journaux annoncent l'arrivée de marchandises d'un nouveau goût, de plus fine qualité et de pure fantaisie. Dans un pays essentiellement agricole, on veut nous forcer à nous habiller à la parisienne; comme si les habits de Paris nous mettaient plus à l'abri du chaud et du froid!

Cependant les magasins les mieux fournis de marchandises françaises, allemandes, etc., etc., ont beaucoup plus la vogue, tant l'esprit public est faussé. Faut-il donner à nos marchands importateurs de la louange ou du blâme? Il faut un grand courage pour publier de telles réflexions; mais continuons.

Il faudrait de grands exemples pour remettre le luxe dans son ordre naturel et en proportion avec la position de notre Canada. Mais qui donnera cet exemple? Il doit partir d'en haut? Qui commencera? Honneur à qui, mille fois honneur aux dames de Longueuil qui, par leur exemple, ont formé une société de croisade contre le luxe!!! Digne apôtre, fondateur de notre belle Tempé-

rance, voilà encore une œuvre qui vous attend! Achevez de régénérer votre pays. Que votre voix qui a détruit le démon de l'ivrognerie, fasse disparaître de notre sol ce luxe effréné qui mine encore notre pauvre peuple. Vous en connaissez toutes les conséquences morales pour les familles et pour le pays. C'est la dernière plaie qu'il vous reste à cicatriser. Vous ne pouvez guérir, dans le repos d'une vieillesse cent fois bénie, le plaisir d'avoir deux fois sauvé votre patrie!!! C'est la double couronne qui vous attend!!!

P. J. B. DE LORNIÈRE,
ECHO DES CAMPAGNES.

Progres de la tempérance en l'année 1849.

D's généreux associés à la noble cause de la tempérance totale trouveront un puissant motif d'encouragement dans le tableau comparatif des licences pour tenir des auberges que je vais leur soumettre. Quand ils verront que le nombre des maisons, qui ont jusqu'ici propagé l'immoralité, le dés honneur, la dégradation et la pauvreté, est diminué de plus de la moitié dans l'espace d'une année, ils comprendront que leurs loables efforts pour propager la tempérance ont été couronnés d'un succès merveilleux.

Etat comparatif des auberges pour les années 1848 et 1849 suivant les documents officiels.

	District de Montréal.		
	1848.	1849.	Dimin. Aug.
Ville de Montréal,	303	184	119 0
Comté Beauharnois,	44	29	15 0
" de Berthier,	20	0	20 0
" de Chambly,	33	18	15 0
" de Huntingdon,	68	29	39 0
" de Leinster,	29	10	19 0
" de Montréal,	82	38	44 0
" de Missisquoi,	15	12	3 0
" de l'Outawa,	8	7	1 0
" de Richelieu,	27	7	20 0
" de Rouville,	25	14	11 0
" de St. Hyacinthe,	30	7	23 0
" de Shefford,	15	0	15 0
" de Stanstead,	0	0	0 0
" de Terrebonne,	50	5	50 0
" des Deux Montagnes,	53	17	36 0
" de Vaudreuil,	21	3	18 0
" de Verchères,	9	3	6 0
	832	353	449 0

	District de Québec.		
	1848.	1849.	Dimin. Aug.
Cité de Québec,	187	115	72 0
Comté de Québec,	36	22	14 0
" de Montmorency,	3	0	3 0
" de Portneuf,	8	5	3 0
" de Lotbinière,	7	3	4 0
" de Mégantic,	1	1	0 0
" de Dorchester,	58	14	44 0
" de Bellechasse,	13	4	9 0
" de l'Islet,	3	2	1 0
" de Kamouraska,	0	0	0 0
" de Rimouski,	0	1	0 1
" de Saguenay,	0	0	0 0
	316	167	149 1

	District des Trois-Rivières.		
	1848.	1849.	Dimin. Aug.
Comté de Drummond,	3	3	0 0
" de Champlain,	2	1	1 0
" de St. Maurice,	29	14	15 0
" de Yamaska,	9	3	6 0
" de Nicolet,	11	3	8 0
	54	24	30 0

	District de Saint-François.		
	1848.	1849.	Dimin. Aug.
Comté de Stanstead,	16	10	6 0
" de Sherbrook,	8	12	0 4
	24	22	6 4

D'après ce tableau, on voit qu'en 1848 les quatre districts de Québec, Trois-Rivières, Saint-François et Montréal avaient 1,226 auberges; nous n'en avons que 596 pour 1849. Nous avons donc 630 auberges de moins, malgré l'existence d'une loi qui en favorise l'établissement. C'est un moins cinquante mille louis de plus dans la bourse de nos compatriotes.

Les auberges, comme on voit, ont diminué dans tous les comtés qui en avaient. Le seul comté de Rimouski a le triste honneur de pouvoir dire: *je rétrograde dans la tempérance.* Je lui souhaite de se débarrasser de son auberge en 1850, et d'effacer cette tache impure qui souille son numéro second.

Nos deux villes de Québec et de Montréal sont encore, par leurs nombreuses tavernes, à l'avant-garde de l'intempérance. Les deux quartiers décapités, que le terrible élément du feu a ravagés d'une façon si brutale, qu'ont-elles donc à gagner en alimentant l'immoralité de cette vile populace qui forme l'économie de leur population? Quel effet doivent produire sur l'âme des braves citoyens qu'elles renforcent les orgies et les chants discordants de ses auberges, pendant qu'elles-mêmes, frappées au cœur, poussaient des cris douloureux sous les coups d'une détresse qui a multiplié les banqueroutes d'une manière inouïe! Que pensent-elles de cette année, les magistrats de la vieille capitale? Comprendront-ils enfin que les auberges sont le fléau des populations qu'ils ont mission de protéger. Trouvons-ils en 1850 soutenir qu'il faut des auberges à leur ville pour la mettre en état de faire, aux étrangers intempérants qui la fréquentent pendant l'été, la politesse de les offrir?

Malgré la victoire remportée sur les auberges pendant l'année, qui vient de s'en aller, les associés à la tempérance ne doivent pas déposer les armes. L'ennemi abattu n'est pas encore vaincu. Bientôt ils s'apercevront que les auberges s'en allant, parce qu'un cri de réprobation les condamne d'un bout à l'autre